

Communiqué de Presse

Paris, le 10 décembre 2015

Fin des tarifs réglementés pour les professionnels : une opportunité d'économies pour les entreprises

Le marché français de l'énergie s'ouvre par étapes à la concurrence depuis 10 ans. 2016 marque une échéance importante pour les professionnels (entreprises, collectivités et copropriétés) : les Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité (TRV) disparaissent au profit des offres de marché. A partir du 1^{er} janvier, tous les professionnels qui n'auront pas fait les démarches nécessaires se verront automatiquement appliquer une offre transitoire. Il faut ajouter que la période concernée par l'offre transitoire comprend des mois d'hiver qui représentent les dépenses énergétiques les plus importantes. Il est donc essentiel que les entreprises se préoccupent de leur changement d'offre dès maintenant.

EDF vient de communiquer à ses clients le niveau tarifaire de l'offre transitoire prévue pour une durée de six mois. Les prix des contrats sont supérieurs de 5%* en moyenne aux prix des contrats aux tarifs réglementés jaunes et verts et aux offres de marché disponibles chez les autres fournisseurs, une occasion de comparer et faire les choix les plus économiques sans contraintes.

Une transition simple et rapide

- Les clients peuvent quitter leurs offres au TRV sans préavis et sans frais de résiliation.
- Le choix d'une nouvelle offre s'effectue rapidement auprès du nouveau fournisseur qui prend en charge toutes les démarches.
- Le changement s'effectue donc immédiatement (directement en ligne ou par téléphone), sans contraintes techniques et sans coupure.
- Les offres de marché permettent aux clients professionnels de bénéficier d'une gestion personnalisée et d'une visibilité accrue sur le budget.

**Rapport sur le fonctionnement des marchés de détail français de l'électricité et du gaz naturel (CRE 12/2015)*

Exemple pour un hôtel en Savoie

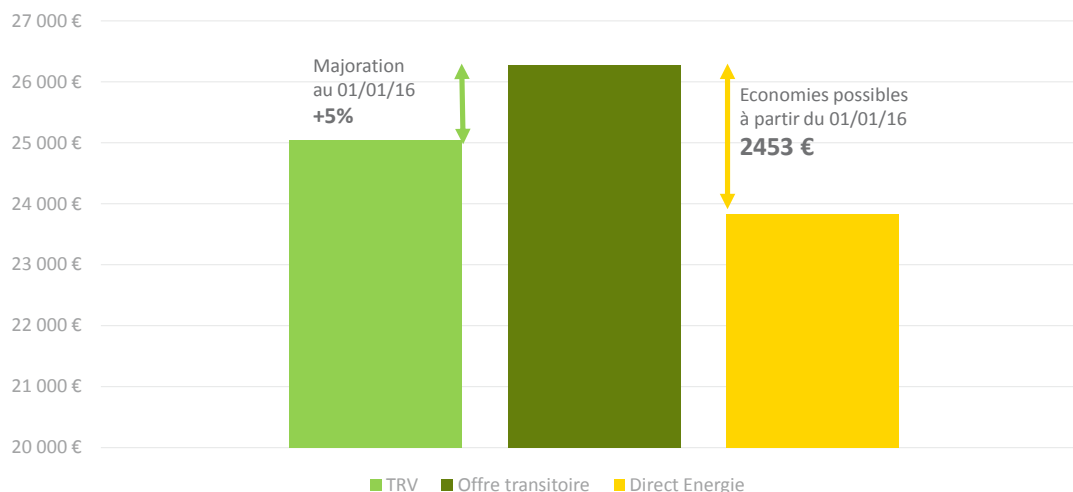
Tarif vert haute tension, consommation 370MWh/an

Budgets annuels :

25 024 €HT/an en [Offre TRV Vert A5 LU](#)

26 275 €HT/an en [Offre Transitoire](#) (soit 5% plus cher qu'au TRV)

23 822 €HT/an [chez Direct Energie en Offre Horizon+](#)



Exemple pour un supermarché à Paris

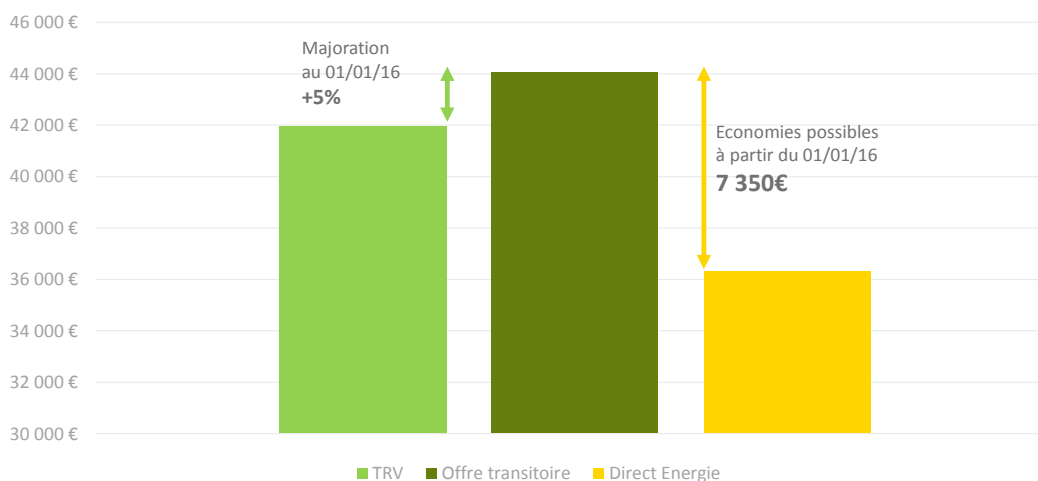
Tarif vert haute tension, consommation 537MWh/an, puissance 250KW

Budgets annuels :

41 957 €HT/an en [Offre TRV Vert A5 LU](#)

44 054 €HT/an en [Offre Transitoire](#) (soit 5% plus cher qu'au TRV)

36 295 €HT/an [chez Direct Energie en Offre Horizon+](#)



Plus d'information sur : <http://findestarisreglementes.direct-energie.com/>

A propos de Direct Energie

Troisième acteur français de l'électricité et du gaz, le groupe a déjà acquis et fidélisé, en France et en Belgique (sous la marque Poweo), plus de 1,5 million de sites clients résidentiels et professionnels dont plus de 100 000 sites entreprises et collectivités locales. Acteur intégré de l'énergie, Direct Energie intervient dans la production et la fourniture d'électricité, la fourniture de gaz, et les services énergétiques à ses clients.

En 2014, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de plus de 810 millions d'euros et a livré 8,4TWh d'énergie.

Direct Energie fonde son succès depuis plus de douze ans sur son expertise technique, l'excellence de sa relation clients et sa capacité à innover.

L'action Direct Energie est cotée en continu sur le marché d'Euronext Paris compartiment B (DIREN / FR0004191674).

Pour plus d'informations : www.direct-energie.com

Contacts presse :

Pepper Menthe Communication

Samira Chakkaf Andalouci - samira@pepperminthe.com / Tel +33 (0)7 86 11 14 52

Sophie Lozach – sophie@pepperminthe.com / Tel +33 (0)6 63 17 36 43

Yael Kusch – yael@pepperminthe.com / Tel +33 (0)6 32 23 01 57

Direct Energie

Cathy Eltelbany - cathy.eltelbany@direct-energie.com / Tel +33 (0)1 73 03 78 27